

Nous avons l'obligation d'arrêter la course aux armements

Voici des extraits de l'allocution prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors d'un déjeuner offert par la Chambre de commerce de Calgary, le 1^{er} mars.

Rares sont les occasions qui ne s'accompagnent pas de risques. Et cette guerre [du Golfe] justement, puisqu'elle donne une nouvelle occasion — et l'obligation — de construire un ordre fondé sur le droit, présente en même temps des risques que nous devons affronter avec franchise et conviction.

Ces risques sont réels. Risque venant du profond ressentiment du monde arabe devant ce qu'il voit comme une autre ingérence de l'extérieur dans sa région. Risque de tensions entre les États arabes, les uns étant du côté de la Coalition et les autres non. Risque de voir la mésentente entre Israël et ses voisins subsister... Risque de chercher la sécurité dans des solutions... qui n'ont pas été efficaces hier, et qui ne le seront pas plus demain — on pense ici au réarmement, à l'éternelle recherche de cette insaisissable balance du pouvoir. Risque de voir les Nations Unies ne pas être appuyées, mais être plutôt évitées et accusées de masquer des préférences nationales sous des dehors de principes mondiaux.

Pour réduire ces risques, il faut agir sans attendre. La tâche sera ardue. Bon nombre de ces problèmes sont attribuables non pas à la négligence mais bien à de véritables difficultés. Les solutions seront progressives. Plusieurs seront à long terme. Mais nous devons nous y mettre tout de suite, sans quoi l'Histoire jugera nos actions dans le Golfe comme minimales — une autre occasion de manquée, un autre défi que nous n'aurons pas réussi à relever.

Si vous le permettez, j'aimerais d'abord énoncer les principes de la paix. En voici quatre qui, à mon avis, s'appliquent dans ce cas.

Premièrement, la paix ne pourra être construite qu'avec la participation des pays de la région elle-même...

Deuxièmement, la paix doit être juste et équitable. Les Nations Unies et le droit international ont prévu le recours aux indemnités en cas d'agression. Mais la victoire ne doit pas se transformer en vengeance.

Troisièmement, pour que la paix soit durable, il faudra s'attaquer à

l'ensemble des problèmes qui affligent la région. Autrement dit, il faudra penser aux autres conflits, et notamment à régler la question israélo-arabe. Enrayer les symptômes des conflits — la prolifération des armes de destruction massive, le commerce des armes, la soif insatiable de sphères d'influence. S'en prendre aux causes profondes des conflits — la répartition inégale de la richesse entre les sociétés et, à l'intérieur de celles-ci, le manque de coopération entre les pays et la fragilité des régimes politiques auxquels le peuple devrait participer davantage.

Quatrièmement et dernièrement, la paix doit passer par les Nations Unies. Après le 2 août, le monde s'en est remis à l'ONU pour qu'elle renverse pacifiquement l'agression. Après le 15 janvier, lorsque les tentatives de paix ont échoué, les membres des Nations Unies ont décidé de renverser l'agression par la force. Et maintenant que la victoire est toute proche, les membres des Nations Unies doivent se servir de cette organisation pour construire une paix efficace.

Le 12 février, le Premier ministre a donné les éléments d'un ensemble de propositions qui à notre avis commencent à mettre ces principes de paix en pratique. Nous les étudions de très près — avec les Nations Unies, avec nos partenaires de la Coalition et avec d'autres intervenants de l'intérieur et de l'extérieur de la région. Je ne reprendrai pas ces principes, mais il y en a un que j'aimerais faire ressortir et développer : l'obligation d'arrêter la course aux armements.

Pendant 45 ans, la recherche de la sécurité au Moyen-Orient s'est faite principalement par la voie des armes. C'était de la folie. Résultat : l'échec. Des milliards et des milliards de dollars dépensés en armes — et pour quoi? Pour cinq guerres entre Israël et ses voisins. Pour que le Liban soit réduit à un tas de décombres.

Et pour cette guerre, une guerre dans laquelle 75 % des armes de l'arsenal de Saddam Hussein avaient été fournies par les 5 membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, dont le mandat est de maintenir la paix et la sécurité internationales; une guerre dans laquelle des dizaines de sociétés occidentales ont contribué à donner à Saddam les moyens d'une guerre chimique; une

guerre dont le coût pour la Coalition dépasse largement les profits qui sont allés à des comptes de banques suisses ou aux trésoreries nationales; une guerre dans laquelle nos soldats tombent sous les coups de fusils que les gouvernements de la Coalition ont vendus à l'Irak.

Vingt-huit nations ont approvisionné l'Iran et l'Irak pendant leur guerre de huit ans. Entre 1984 et 1988, la valeur monétaire des principales exportations d'armes était plus élevée pour l'Irak que pour n'importe quel autre pays développé ou en développement. Pendant la même période, cinq des six principales destinations des armes étaient des pays du Moyen-Orient — région en grande partie sous développée qui a dépensé une plus grande part de son PNB en armes que toute autre région du globe.

Il existe par ailleurs un phénomène parallèle inquiétant — la multiplication des nouveaux fournisseurs dans les pays en développement, dont plusieurs ne soumettent leurs exportations d'armes qu'à des restrictions minimales. Entre 1984 et 1988, 99 % des armes exportées par la Syrie étaient destinées à des pays en guerre. Et de même pour 86 % des exportations égyptiennes et 40 % des exportations brésiliennes.

Tout cela est insensé. Il faut en finir. Sinon — si le monde continue à traiter cette région comme un tout mis aux enchères et non comme une poudrière — nous aurons échoué. L'ONU a imposé un embargo sur les armes contre l'Irak. Lorsque cette guerre sera bien terminée, l'ONU devra prendre des mesures rigoureuses pour contrôler la vente d'armes, pas seulement à l'Irak, mais aux pays du Moyen-Orient et des autres régions. Les difficultés qui nous attendent sont énormes :

1. Certes, chaque pays a le droit de se défendre. Mais à quel moment un acte prudent de défense devient-il un acte déstabilisateur? À quel moment doit-on s'arrêter?

2. Bien que les armes puissent contribuer à un conflit, elles sont également un symptôme de conflit. Les pays ont donc un sérieux problème de sécurité à régler. Comment peut-on parler de réduction des armes alors qu'il y a des conflits à finir?

3. Même si l'économie du Canada repose peu sur l'exportation des armes,